

Luxembourg, le 4 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

*« Depuis 2014, l'« Appellation d'Origine Protégée - Moselle Luxembourgeoise » permet d'attester la qualité des vins luxembourgeois sur base de l'origine géographique du produit et de rehausser l'image de marque des vins luxembourgeois.*

*Le but est de relier l'indication de l'origine à un critère de qualité. Ainsi il existe différentes indications de qualité (« Côtes de », « Coteaux de » ou « Lieu-dit ») permettant aux consommateurs de faire facilement la différence entre un vin standard et un vin de grande qualité respectivement un vin d'exception.*

*En 2014 la quasi-totalité des 124 000 hectolitres de vins produits respectaient les nouveaux critères de l'AOP. 48% des vins étaient classés comme « Côtes de », 20% comme « Coteaux de », 10% comme « Lieu-dit » et 20 % comme Crémant/Mousseux ».*

*Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :*

- *Quelle est l'évolution du volume de vin produit en AOP et celui sans AOP depuis 2014 ?*
- *Quelle est l'évolution en pourcentage des vins AOP luxembourgeois répartis selon les différentes catégories (« Côtes de », « Coteaux de », « Lieu-dit » et « Crémant/Mousseux ») depuis 2014 ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Est-ce que l'introduction d'une appellation d'origine protégée a encouragé les vignerons à miser davantage sur la qualité que sur la quantité ?*
- *Quel effet l'introduction de l'appellation d'origine protégée a-t-elle eu sur la vente des vins au Luxembourg ?*
- *Quel effet a-t-elle eu sur l'exportation des vins luxembourgeois ?*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gilles BAUM  
Député